

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
JUJITSU KENDO ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES (F.F.J.D.A.)

Fédération sportive reconnue d'utilité publique
Siège social : 21-25 avenue de la Porte de Châtillon
75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

**ALBOUY
ASSOCIES
AUDIT**

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 - 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
JUJITSU KENDO ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES (F.F.J.D.A.)

Fédération sportive reconnue d'utilité publique
Siège social : 21-25 avenue de la Porte de Châtillon
75014 PARIS

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU KENDO ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU KENDO ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**ALBOUY
ASSOCIES
AUDIT**

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 - 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment la comptabilisation de la subvention d'investissement,
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La Fédération comptabilise la subvention d'investissement octroyée par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du programme des « 1000 Dojos » selon les modalités décrites dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la Fédération sur ce point décrit dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe délibérant.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

ALBOUY ASSOCIES AUDIT

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 – 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 3 avril 2026

ALBOUY ASSOCIES AUDIT

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 - 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR

SARL ALBOUY ASSOCIES AUDIT
Stéphane ALBOUY



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ALBOUY ASSOCIES AUDIT

Résidence Les Jacobins
9 Rue Camille Douls
12000 Rodez

Adresse postale :
B.P. 303 – 12003 RODEZ CEDEX
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 12 000 EUROS
RCS Rodez 800 538 951
N°TVA : FR 73 800 538 951

Inscrite à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes
Région de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR





YZICO

conseil & expertise

COMPTES ANNUELS

2025

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES
21/25 Avenue de la Porte Châtillon
75014 PARIS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

YZICO Nancy Technopole de Nancy Brabois 2 allée d'Evry - CS 60132 - 54600 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. 03 83 67 69 00 - Courriel : nancy@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Ile-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

COMPTES ANNUELS

2025

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 651 658	2 431 602	220 056	281 562
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes	273 792		273 792	166 230
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 502 492	1 244 500	3 257 991	3 079 863
Installations techniques, matériel et outilla	2 572 868	1 650 819	922 050	916 866
Autres immobilisations corporelles	19 915 833	6 046 265	13 869 568	9 104 045
Immob. en cours / Avances et acomptes	3 832 703		3 832 703	4 263 114
Biens reçus par legs / donations destinés				
Immobilisations financières				
Participations	26 455	1 159	25 296	25 296
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				5 000
Autres immobilisations financières	10 224 011	6 957 050	3 266 961	3 210 945
Total Actif immobilisé (II)	43 999 810	18 331 393	25 668 417	21 052 921
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	650 229	15 495	634 733	921 853
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 656 633	72 927	1 583 706	1 345 471
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	7 436 736	4 800	7 431 936	7 515 411
Charges constatées d'avance	915 066		915 066	952 446
Divers				
Valeurs mobilières de placement	462 993		462 993	2 823 686
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 904 675		7 904 675	6 924 260
Total Actif circulant (III)	19 026 332	93 222	18 933 110	20 483 127
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Prime de remboursement des emprunts (				
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	63 026 143	18 424 615	44 601 528	41 536 048

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise	1 871 024	1 871 024
Première situation nette établie	1 871 024	1 871 024
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves	4 338 737	4 338 737
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves règlementées		
Réserves pour projet de l'entité	4 338 737	4 338 737
Report à nouveau	-3 655 562	-3 656 856
Excédent ou déficit de l'exercice	324 447	1 294
Situation nette (sous-total)	2 878 646	2 554 199
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	14 674 650	10 981 017
Provisions règlementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total des capitaux propres (I)	17 553 296	13 535 216
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	31 539	31 539
Total des fonds reportés et dédiés (II)	31 539	31 539
Provisions		
Provisions pour risques	195 986	2 456 243
Provisions pour charges	264 319	265 726
Total des provisions (III)	460 305	2 721 969
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 137 538	4 062 239
Emprunts et dettes financières diverses	6 900	6 900
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 770 213	2 994 345
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 799 175	1 676 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 144 262	1 359 632
Produits constatés d'avance	16 698 299	15 148 011
Total des dettes (IV)	26 556 388	25 247 324
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	44 601 528	41 536 048

Compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Cotisations	24 934 967	57,14	22 910 152	55,29	2 024 815	8,84
Ventes de biens et de services	10 856 615		11 274 107		-417 493	-3,70
Ventes de biens	525 827	1,20	538 017	1,30	-12 190	-2,27
Ventes de prestations services	10 330 787	23,67	10 736 090	25,91	-405 303	-3,78
Produits de tiers financeurs	7 848 524		7 292 291		556 234	7,63
Concours publics et subventions d'exploita	7 786 048	17,84	7 099 870	17,13	686 178	9,66
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. co						
Ressources liées à la générosité du public	62 476	0,14	155 654	0,38	-93 178	-59,86
Contributions financières			36 766	0,09	-36 766	-100,00
Repr. / amort., dépréc. et prov.	2 457 650	5,63	268 228	0,65	2 189 423	816,26
Produits des cessions d'immobilisations						
Utilisation des fonds dédiés			20 584	0,05	-20 584	-100,00
Autres produits	12 800	0,03	451 087	1,09	-438 287	-97,16
Total des produits d'exploitation (I)	46 110 556	105,66	42 216 448	101,87	3 894 108	9,22
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	741 147	1,70	402 522	0,97	338 625	84,13
Variations de stock	283 056	0,65	-150 127	-0,36	433 183	-288,54
Autres achats et charges externes	18 337 304	42,02	20 580 327	49,66	-2 243 023	-10,90
Aides financières	9 551 034	21,89	9 037 810	21,81	513 225	5,68
Impôts, taxes et versements assimilés	714 150	1,64	430 238	1,04	283 912	65,99
Salaires	6 419 306	14,71	6 550 906	15,81	-131 600	-2,01
Cotisations sociales	2 698 445	6,18	2 601 098	6,28	97 347	3,74
Dotations aux amortissements et aux dépr	3 923 389	8,99	2 101 713	5,07	1 821 676	86,68
Sur immob. : dotations aux amort.	3 846 399	8,81	2 101 713	5,07	1 744 686	83,01
Sur immob. : dotations aux dép.						
Sur actif circulant. : dotations aux amort.	76 990	0,18			76 990	
Dotations aux provisions	195 986	0,45			195 986	
Reports en fonds dédiés						
Valeurs comptables des immo. cédées						
Autres charges	2 944 192	6,75	748 383	1,81	2 195 809	293,41
Total des charges d'exploitation (II)	45 808 010	104,97	42 302 870	102,08	3 505 140	8,29
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	302 546	0,69	-86 421	-0,21	388 967	-450,08
Produits financiers						
De participation	9 759	0,02	17 567	0,04	-7 807	-44,44
D'autres valeurs mobilières et créances de	90 911	0,21	183 316	0,44	-92 405	-50,41
Autres intérêts et produits assimilées						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change	326		1 651		-1 325	-80,23
Produits des cessions d'éléments financier						
Produits nets / cessions VMP et instrumen						
Total des produits financiers (III)	100 996	0,23	202 534	0,49	-101 538	-50,13
Charges financières						
Dotations aux amort., aux dépréciations et			16 894	0,04	-16 894	-100,00
Intérêts et charges assililées	51 816	0,12	73 077	0,18	-21 261	-29,09
Différences négatives de change	14 638	0,03	6 826	0,02	7 813	114,46
Valeurs comptables des immo. financières						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						

Compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total des charges financières (IV)	66 454	0,15	96 796	0,23	-30 342	-31,35
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	34 542	0,08	105 737	0,26	-71 196	-67,33
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	337 088	0,77	19 316	0,05	317 772	NS
Total des produits exceptionnels (V)						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VI)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 641	0,03	18 022	0,04	-5 380	-29,85
Total des produits (I + III + V)	46 211 552	105,89	42 418 982	102,36	3 792 570	8,94
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	45 887 106	105,15	42 417 688	102,36	3 469 418	8,18
EXCEDENT OU DEFICIT	324 447	0,74	1 294		323 152	NS
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

COMPTES ANNUELS

2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FRANCE JUDO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 44 601 528 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 324 447 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'objet social de l'entité :

L'association est déclarée d'utilité publique par le décret du 2 août 1991. Elle a reçu par arrêté du ministre chargé des sports, les délégations liées à ses activités et qui sont prévues par les dispositions législatives régissant l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Regrouper les associations dans lesquelles sont pratiqués le judo et les disciplines associées.
Organiser, développer la pratique, l'enseignement et la promotion du judo

Les ressources :

Les ressources dont disposent l'association correspondent aux produits des licences, aux subventions et aux contributions des partenaires.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Autes remarques :

1. Les licences :

- 8/12èmes des produits de licences de la saison sportive 2024/2025, enregistrés au 31/12/2024, ont été affectés à l'exercice 2025, complétés par les 63 402 licences enregistrées entre le 01/01/2025 et le 31/08/2025, soit un montant global de 17 075674 € représentant l'équivalent de 416 685 licences.

- 4/12èmes des produits de licences de la saison sportive 2025/2026, enregistrés au 31/12/2025, ont été affectés à l'exercice pour un montant de 7 854 003€, soit l'équivalent de 170 368 licences.

Les 8/12èmes restants ont été enregistrés en Produits Constatés d'Avance pour un montant de 15 708 006 € soit l'équivalent de 340 736 licences, et seront rattachés à l'exercice 2026.

2. Les achats :

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

3. Les écarts de conversion :

Les écarts de conversion, calculés à partir des soldes de chacun des comptes clients ou fournisseurs, n'ont pas été constatés, compte tenu du caractère marginal et non significatif des créances et dettes en monnaie étrangère.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart

Règles et méthodes comptables

significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Sont principalement concernés :

- Les articles de la boutique
- Les passeports
- Les médailles
- Les diplômes
- Les écussons
- Les promos : clubs et kits animations
- Les fournitures sportives.
- Les plaques d'inauguration 1000 dojos.

Si la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, la différence est constatée par le biais d'une provision.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Remarque concernant les 1000 Dojos :

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a octroyé une « subvention d'investissement » d'un montant plafonné à 19 879 260€, dans le cadre du programme des dojos solidaires, opération « 1 000 Dojos ».

A la clôture de l'exercice, le programme « 1 000 Dojos » s'est finalisé, l'ANS a validé en 2025 les derniers volets qui seront mis en service courant 2026.

Pour la comptabilisation de cette subvention d'investissement, qui comporte plusieurs « volets », il a été décidé de ne retenir que les « Dojos » achevés et en cours de réalisation, soit une subvention d'investissement à hauteur de 17 911 368€ (respectivement 14 858 006€ et 3 053 362 €) pour un montant d'investissement de 18 674 709 € (respectivement 14 858 006 € en immobilisations et 3 816 703 € en immobilisations en cours).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 721 614	203 836		2 925 450
Immobilisations incorporelles	2 721 614	203 836		2 925 450
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	3 229 356			3 229 356
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	904 372	368 764		1 273 136
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 370 152	202 716		2 572 868
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 467 301	7 933 110		18 400 411
- Matériel de transport	22 417			22 417
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 360 142	132 863		1 493 005
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 263 114		430 411	3 832 703
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 616 852	8 637 454	430 411	30 823 895
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	26 455			26 455
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 172 995	51 016		10 224 011
Immobilisations financières	10 199 449	51 016		10 250 465
TOTAL	35 537 916	8 892 305	430 411	43 999 810

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	203 836	8 637 454	51 016	8 892 305
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	203 836	8 637 454	51 016	8 892 305
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		276 820		276 820
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		153 591		153 591
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		430 411		430 411

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI INSTITUT DU JUDO	2	-6 752	76,00	1		10 213		669	2 403	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL SVIF	130	265	19,52	25	25	2		704	55	10
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Remarque : pour la SARL SVIF les chiffres sont ceux de l'exercice 2024.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			2 273 822	157 780		2 431 602
Immobilisations incorporelles			2 273 822	157 780		2 431 602
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		581 100	87 170		668 269
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct	10 à 20 ans		472 765	103 466		576 231
- Installations techniques, matérie et outillage industriels	5 à 10 ans		1 453 286	197 533		1 650 819
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans		1 632 411	3 157 467		4 789 878
- Matériel de transport	4 à 5 ans		6 104	1 173		7 277
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	5 à 10 ans		1 107 299	141 811		1 249 110
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			5 252 964	3 688 619		8 941 584
TOTAL			7 526 786	3 846 399		11 373 185

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 232 446 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 224 011		10 224 011
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 656 633	1 656 633	
Autres	7 436 736	7 436 736	
Charges constatées d'avance	915 066	915 066	
Total	20 232 446	10 008 435	10 224 011
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 000		

Produits à recevoir

	Montant
Clients FAE	1 074 205
Fourn. avances & acomptes	62 579
CPAM remb. indem. journ.	4 225
Produits à recevoir	124 604
Intérêts à recevoir	15 559
Total	1 281 172

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 958 208			6 958 208
Stocks	11 432	4 064		15 495
Créances et Valeurs mobilières	4 800	72 927		77 727
Total	6 974 440	76 990		7 051 430
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		76 990		
Financières				
Exceptionnelles				

La FFJDA a avancé à la SCI INJ la trésorerie nécessaire à la construction des bâtiments.
La créance s'élève à 10 210 716 € au 31 décembre 2025.

La décision prise à compter des comptes clos au 31 décembre 2020 est de déprécier le compte courant à due concurrence de la quote-part de détention France Judo dans les fonds propres négatifs de la SCI, soit 76%.

Dans la pratique, seule France Judo dispose d'un compte courant auprès de la SCI, et la probabilité de prise en charge par les autres associés de la quote-part des fonds propres négatifs dans leurs comptes n'est pas souhaitée à ce jour par la Fédération.

Il a donc été décidé, conformément à la décision du Conseil d'Administration, que les excédents comptables et de trésorerie prévisionnels de la SCI serviraient à rembourser progressivement le solde du compte courant sur la durée restante du bail emphytéotique.

Le nantissement sur le placement AXA de 2 400 000 sur le prêt de la SCI s'est terminé en 09/25, réglé par la FFJDA ; un abandon de la totalité de la créance à été comptabilisé entre la SCI et la FFJDA.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de re	1 871 024				1 871 024
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves	4 338 737				4 338 737
Report à Nouveau	-3 656 856	1 294			-3 655 562
Excédent ou déficit de l'exercic	1 294	-1 294	324 447		324 447
Situation nette	2 554 199		324 447		2 878 646
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	10 981 017		3 693 634		14 674 650
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	13 535 216		4 018 081		17 553 296

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	265 726		1 407		264 319
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 456 243	195 986	2 456 243		195 986
Total	2 721 969	195 986	2 457 650		460 305
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		195 986	2 457 650		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 556 388 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 870	6 870		
- à plus de 1 an à l'origine	2 130 668	425 513	511 298	1 193 857
Emprunts et dettes financières divers (*)	6 900	6 900		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 770 213	4 770 213		
Dettes fiscales et sociales	1 799 175	1 799 175		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	1 144 262	1 144 262		
Produits constatés d'avance	16 698 299	16 698 299		
Total	26 556 388	24 851 233	511 298	1 193 857
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 929 688			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FAR	749 592
Intérêts courus à payer	3 514
Provision congés payés	224 244
Provision Compte Epargne Temps	62 228
Personnel charges à payer	142 750
Org. soc. ch. soc. CP	148 877
Org. soc. ch. soc. Compte Epargne T	24 891
Org. soc. ch.. à payer	86 650
Effort construction	22 671
Taxe apprentissage	6 210
Formation professionnelle	8 002
Bénévoles notes de frais à payer	73 551
Charges divers à payer	98 700
Athlètes prime performance	12 315
Primes encadrement à payer	5 600
Total	1 669 795

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	915 066		
Total	915 066		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constateés d avance licenc	15 708 010		
produits constatés d avance Billett	31 505		
Produits constatés d avance	902 161		
Produits constatés d avance formati	56 623		
Total	16 698 299		

Le compte « produits constatés d'avance » comprend essentiellement les 8/12èmes du montant des licences de la saison N+1.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	34 000	
TOTAL	34 000	

Le montant affiché est HT.

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		4 965 381	167 934		101 000	5 234 315
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem		2 551 733				2 551 734
						7 786 048

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 101 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	39	21	60	60
Employés	20	21	41	41
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	59	42	101	101

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Le total des rémunérations brutes des 3 plus hauts cadres salariés s'élève à 281 213 €.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	264 319
Engagements de crédit-bail mobilier	32 655
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements financiers	192 706
Autres engagements donnés	192 706
Total	489 680

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 264 319 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 264 319 euros

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l'exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
Fédération de Slo	31 539	31 539				31 539	
Total	31 539	31 539				31 539	